Les circuits équestres landais ont été élaborés dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée mis en œuvre par le Conseil général des Landes.

Ils bénéficient ainsi des autorisations de passage délivrées par les communes et les particuliers, propriétaires des chemins. La crainte que ceux-ci manifestent a trait au piétinement des chevaux et au risque de dégradation des chemins, empruntés aussi par des promeneurs à pied, à VTT et parfois par les véhicules des riverains.

- La toute première recommandation est donc de veiller à chevaucher sur un côté du chemin ou sur l'axe médian et d'éviter au maximum les bandes de roulement. Merci pour cette précaution.
- La forêt landaise est un écosystème très fragile eu égard aux risques d'incendie. Une imprudence peut détruire des centaines d'hectares et coûter des vies humaines. N'allumez aucun feu. Ne fumez pas (même en voiture). Ne jetez pas de bouteille. Renseignez-vous sur le niveau de risque de feu de forêt au 05 58 06 72 15.

**En cas de différence entre la carte et le balisage, suivre le balisage**

Rappel

Croix de St André
Mauvaise direction

Changement de direction


**Conseil général des Landes**
Direction de l'environnement
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : environnement@cg40.fr

**www.landes.org**

**Comité départemental du Tourisme Equestre**
Chambre d'Agriculture
Cité Galliane
40000 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 85 44 43 *ou*
05 58 41 31 40 *(Stéphane Dorier aux heures de repas)*


Les Landes, le Département


conception : CG40 / impression : Korus édition - juillet 2009. - Photo couverture : randonneurs à cheval



Edition 2009
Textes : D. Quillacq / CG40
Photos : S. Zambon / CG40


Comité National de TOURISME ÉQUESTRE
Le cheval FFE naturellement

RANDO GUIDE

# Landes

## CIRCUITS ÉQUESTRES

Conseil Général des Landes

# Charte du cavalier et du meneur de pleine nature

De la promenade de quelques heures à la longue randonnée en selle ou en attelage, pour que l'aventure soit belle et se déroule en toute sécurité, gardons tous à l'esprit quelques règles simples.

## Je respecte mon cheval :

» Je monte ou j'attèle un cheval en bonne santé, sans blessure, adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
» J'utilise un harnachement qui convient à ce cheval et à l'activité prévue.
» Pour voyager loin, je ménage ma monture en gérant son allure selon sa condition physique, la nature du terrain et le relief.
» Je prévoie sur mon parcours suffisamment de points d'eau pour qu'il s'abreuve et, lorsque je pars longtemps, j'emporte pour lui une nourriture adaptée à l'effort qu'il va fournir.

## Je respecte les autres utilisateurs de l'espace naturel :

» Je suis courtois avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.
» Quand je croise des promeneurs, je ralentis l'allure et je prends mes distances.
» En période de chasse, je suis vigilant et j'évite les zones de battue.

## Je respecte la nature et les espaces que je traverse :

» J'apprends à connaître la faune, la flore, la géologie et les sites rencontrés sur mon parcours.
» Les seuls souvenirs que je ramène de ma randonnée sont des photos. J'évite toute cueillette : ce n'est pas parce qu'une espèce végétale est abondante ici qu'elle n'est pas rare ailleurs.
» Pour éviter que mon cheval ne piétine des espèces sauvages ou cultivées ou qu'il provoque l'érosion des sols fragiles, je ne sors pas des chemins et sentiers, je ne traverse ni les cultures, ni les plantations.
» Je n'effraie pas les animaux en pâture et je referme derrière moi les barrières que j'ai ouvertes.
» Je ne jette rien, je ne laisse derrière moi que la trace des pas de mon cheval.
» Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours comme les départs de feu, les animaux errants, les éboulements ou les décharges sauvages.

## Je suis prévoyant :

» Je choisis un équipement qui garantit ma sécurité.
» J'informe un tiers de mon départ et des grandes lignes de mon itinéraire.
» J'emporte toujours dans les sacoches :
- une trousse de premiers secours pour moi et mon cheval,
- un couteau et une lampe de poche,
- un cure-pied en promenade et une trousse de maréchalerie en randonnée,
- un peu de monnaie ou un téléphone portable.

» Je reste visible par tous temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes de nuit.

**RANDO GUIDES** disponibles
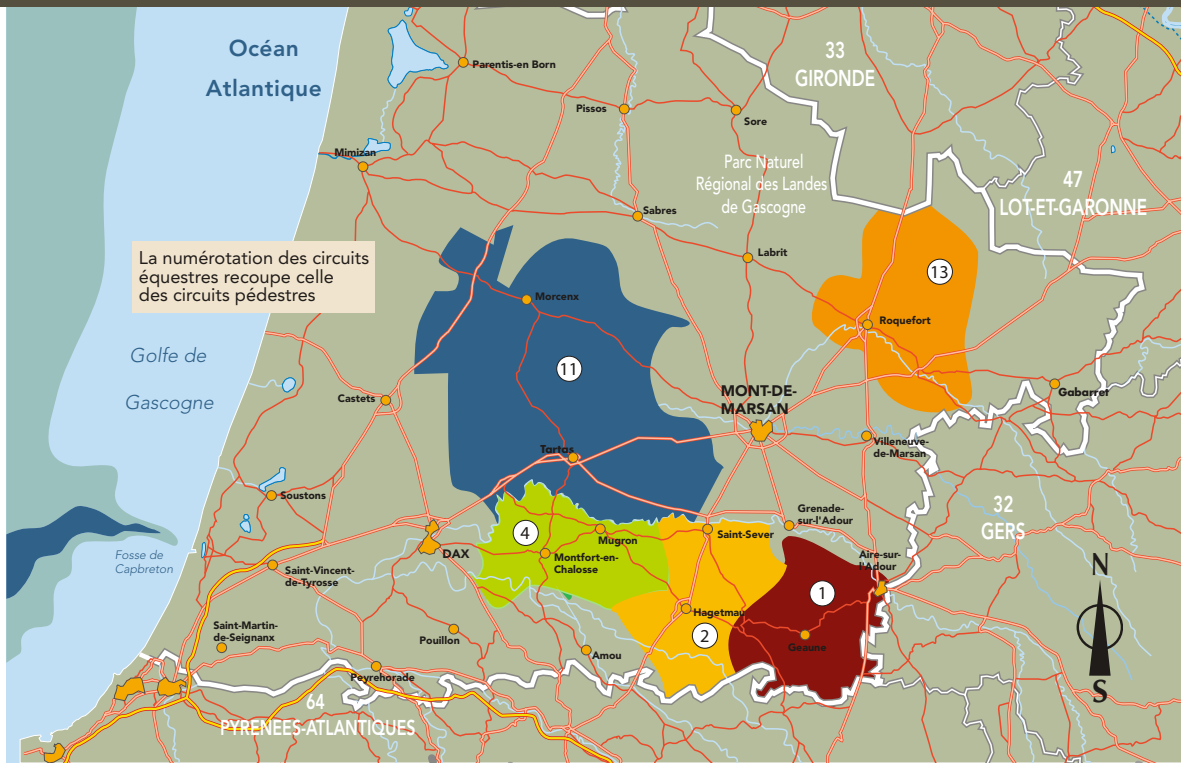
- 1 Tursan
- 2 Hagetmau
- 4 Haute Chalosse
- 11 Pays Morcenais et Pays Tarusate
- 13 Petites Landes de Roquefort et sites jacquaires